



COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Ngaye TORDINA, *Analyste Marchés Agricoles et Bétail.* ngaye.tordina@cilss.int

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*
dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*

dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

RE-LECTURE

Dr Sibiri Jean OUEDRAOGO,
Coordonnateur par intérim du Programme Accès aux Marchés,

sibirijeaneuedraogo@gmail.com
sibiri.ouedraogo@cilss.int

Bulletin mensuel de *Mars 2018*

Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Canada



INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de mars 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : cola, niébé, arachide, mil, patate douce, riz, sorgho, souchet, tomate.

Taux mensuel moyen du \$ = 530,996921 FCFA ; \$ = 358,030967 NAIRA ; 1 \$ = 4,465797 GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Épices, Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Dérasi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshe
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: **59 366**

Variation mensuelle: **+27%**

Valeur totale (\$) du mois: **25 053 825**

Variation mensuelle: **+35%**

Principaux produits commercialisés :

Produits	Volume	Valeur USD (\$)	% Valeur
Cola	883	734 628	3%
Niébé	4 807	3 460 061	14%
Arachide	1 167	843 858	3%
Mille	5 126	1 872 767	7%
Potato douce	153	20 238	0%
Riz	1 651	483 570	2%
Sorgho	5 343	1 642 557	7%
Souchet	1 901	1 126 079	4%
Tomate	1 483	2 624 380	10%
Produits divers	36 852	12 245 687	49%
Total général	59 366	25 053 825	100%

Le volume et la valeur des principaux produits échangés au cours du mois de mars 2018 ont connu une amélioration subsistencielle par rapport au mois dernier. En effet, le volume total des produits agricoles échangés est passé de 46 604 tonnes à 59 366 tonnes, soit une variation de +27% pour une valeur respectivement de 18 502 980 \$ à 25 053 825 \$, soit une augmentation de +35%. Les produits dominants sont le niébé (14%), la tomate (10%), le mille (7%), la sorgho (7%) et le souchet (4%).

Cette variation positive du volume et de la valeur est surtout liée à la forte commercialisation du niébé, de la tomate, du sorgho et du mille.

Pays exportateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	% Valeur
Benin	2 906	841 990	3%
Burkina Faso	10 099	6 075 137	24%
Cote d'Ivoire	10 215	2 429 645	10%
Ghana	3 247	1 581 033	6%
Guinea	170	143 758	1%
Niger	14 672	7 614 511	30%
Nigeria	17 252	5 714 512	23%
Togo	804	653 240	3%
Total général	59 366	25 053 825	100%

Les principaux pays exportateurs et fournisseurs des produits agricoles sont le Niger (30%), le Burkina Faso (24%), le Nigeria (23%) et la Cote d'Ivoire (10%).

Pays importateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	% Valeur
Benin	1 561	1 087 343	4%
Burkina Faso	8 476	2 316 088	9%
Ghana	15 588	8 978 499	36%
Guinée	60	8 953	0%
Mali	3 615	596 790	2%
Niger	20 825	7 499 212	30%
Nigeria	6 147	3 171 193	13%
Sénégal	2 279	479 270	2%
Togo	814	916 477	4%
Total général	59 366	25 053 825	100%

Les pays importateurs des produits vivriers restent le Ghana (36%), le Niger (30%), le Nigeria (13%) et le Burkina Faso (9%).

FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: **215 061**
Variation mensuelle: **+57%**

Valeur (\$) totale du mois: **51 504 696**
Variation mensuelle: **+34%**

Principaux animaux commercialisés :

Type d'animal	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	% Valeur
Bovin	57 984	33 164 623	64,39%
Caprin	30 016	1 729 734	3,36%
Ovin	127 061	16 610 339	32,25%
Total général	215 061	51 504 696	100%

Au cours du mois de mars 2018, le nombre de têtes du bétail échangés tout comme la valeur ont significativement augmentés respectivement de l'ordre de +57% et de +34%.

Les échanges commerciaux du bétail ont concerné essentiellement les

bovins qui représentent 64% de la valeur totale des échanges, les ovins (32%) et les caprins (3%).

Pays exportateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	% Valeur
Benin	1 258	468 365	1%
Burkina Faso	135 861	27 771 747	54%
Mali	62 118	19 829 593	39%
Niger	15 824	3 434 991	7%
Total général	215 061	51 504 696	100%

Le Burkina Faso, est le premier pays exportateur du bétail avec 54% de la valeur total des échanges en mars 2018. Ensuite vient en deuxième position le Mali (39%), suivi du Niger (7%) et du Benin (1%).

Au cours du mois de mars 2018, les échanges commerciaux du bétail concerne essentiellement les bovins qui représentent 64% de la valeur totale des échanges, les ovins (32%) et les caprins (3%).

Pays importateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	% Valeur
Benin	430	34 483	0%

Burkina Faso	1 747	169 193	0%
Cote d'Ivoire	133 251	26 324 895	51%
Ghana	18 634	8 277 383	16%
Guinée	9 488	2 775 566	5%
Niger	104	70 470	0%
Nigeria	15 861	3 915 749	8%
Sénégal	15 154	7 773 728	15%
Togo	20 392	2 163 228	4%
Total général	215 061	51 504 696	100%

En mars 2018, la Cote d'Ivoire est le premier pays importateur du bétail avec 51% de la valeur totale, suivi du Ghana (16%) et du Sénégal (15%).

CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: **76 558 521 \$**

Variation mensuelle: **+35%**

Désignation	Volume/Nbre de tête	Valeur USD (\$)	% Valeur
Flux principaux produits agricoles et halieutiques			
Colanut	883	734 628	3%
Cowpea	4 807	3 460 061	14%
Groundnut	1 167	843 858	3%
Millet	5 126	1 872 767	7%
Potato	153	20 238	0%
Rice	1 651	483 570	2%
Sorghum	5 343	1 642 557	7%
Tigernut	1 901	1 126 079	4%
Tomato	1 483	2 624 380	10%
Produits divers	36 852	12 245 687	49%
Sous Vivrier	59 366	25 053 825	100%
Flux commerciaux du bétail			
Bovin	57 984	33 164 623	64,39%
Caprin	30 016	1 729 734	3,36%
Ovin	127 061	16 610 339	32,25%
Sous bétail	215 061	51 504 696	100%
Total Général		76 558 521	

La valeur totale des échanges transfrontaliers au cours du mois de mars 2018 est évalué à 76 558 521 \$. On note une variation de +35% par rapport au mois précédent.